



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Commune de ST JULIEN EN BORN Séance 10 août 2022

Nombre de membres en exercice : 19
Présents : 15 – 2 pouvoirs
Date de la convocation : 3 août 2022

L'an **deux mille vingt-deux** et le **10 août à 18 heures 00**,
le Conseil Municipal de la Commune de ST JULIEN EN BORN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Gilles DUCOUT, Maire**.

Présents : M DUCOUT, Mme MOREMAU, M GOMEZ, Mme LAGOUEYTE, M PAPIN, Mme MALATRAY, Mme BAYLE, M GOURGUES, M VIGNES, Mme LARTIGUE, M LAPEYRE, Mme AUBIN, Mme ZARZUELO, M NAVARRO, Mme BORDESSOULLE

Absent : M FROUSTEY

Excusés : M VERGE, Mme HAMMAMI, M LAROMIGUIERE

Pouvoirs : M DUCOUT (pouvoir de M VERGE), Mme AUBIN (pouvoir de Mme HAMMAMI)

M PAPIN a été désigné comme Secrétaire de séance

20220810-001 BUDGET PRIMITIF 2022 – DECISION MODIFICATIVE N° 2

Le Conseil Municipal de la Commune de ST JULIEN EN BORN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant différentes écritures pour ajuster le Budget général de la Commune aux projets à venir, à savoir :

- la construction de logements au lieu-dit Mahiou,
- Le projet d'installation de tiny house pour le logement des saisonniers,
- L'ajustement des crédits pour les travaux de construction de l'Antenne de santé

Après en avoir délibéré, à mains levées, à l'unanimité,

ARTICLE 1 - DECIDE de modifier le budget principal de la Commune comme suit :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
203 (20) : Frais d'études, rech. & dév. & frais d'insertion - 221	70 000,00	1321 (13) : État et établissements nationaux - 52	100 000,00
203 (20) : Frais d'études, rech. & dév. & frais d'insertion - 222	10 000,00	1322 (13) : Régions - 21	100 000,00
203 (20) : Frais d'études, rech. & dév. & frais d'insertion - 52	41 000,00	1323 (13) : Départements - 21	100 000,00
2131 (21) : Bâtiments publics - 51	10 000,00	13462 (13) : Dotation de soutien à l'investissement local - 21	150 000,00
2131 (21) : Bâtiments publics - 52	100 000,00	1348 (13) : Autres - 52	751 000,00
231 (23) : Immobilisations corporelles en cours - 221	1 100 000,00	1641 (16) : Emprunts en euros	430 000,00
231 (23) : Immobilisations corporelles en cours - 222	300 000,00		
Total dépenses :	1 631 000,00	Total recettes :	1 631 000,00

Total Dépenses	1 631 000,00	Total Recettes	1 631 000,00
-----------------------	---------------------	-----------------------	---------------------

Pour extrait certifié conforme,
ST JULIEN EN BORN, le 11 août 2022

Le Maire,
Gilles DUCOUT



« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département. »